

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, Patrick LAUFERON, délégué d'Antully, Mme Cathy NICOLAO VERDENET, M Didier DEVOUCOUX, Mmes Françoise ANDRE, Céline GOUDIER POSZWA, Sarah PIGNOLET de FRESNE, MM Alain DICHANT, Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, MM Gilbert DARROUX, Frédéric BROCHOT, Mme Angeline GORINI, M Michaël GUIJO, Mme Florence GARNIER, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, Mme Jacqueline GENTY, déléguée de Barnay, MM François DE GUELIS, délégué de Brion, Jean-François ALUZE, délégué de Broye, Pascal POMMÉ, délégué de Chissey en Morvan, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER (jusqu'à la question n°3a), délégués de Couches, Mme Dominique COULON (jusqu'à la question n° 2j), déléguée de Curgy, M Norbert ESTIENNE (à partir de la question n°1b), délégué de Cussy en Morvan, Mme Magali ROUCH PAULIN (à partir de la question n°1d), déléguée de Dracy Lès Couches, M Jean-Claude LHOSTE, délégué de Dracy Saint-Loup, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS (à partir de la question n°C et jusqu'à la question n°1f), Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M Jean-Michel PREVOTAT, délégués d'Epinac, MM Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle Sous Uchon, Alain D'ANGLEJAN (jusqu'à la question n°4b), délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Michel MENAGER, délégué de Laizy, Augustin de CHAMPEAUX (jusqu'à la question n°2b), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mme Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Evêque, M Christian DELAFORGE, délégué de Mesvres, Mme Véronique PROST (à partir de la question n°1b), déléguée de Morlet, MM Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT (jusqu'à la question n°2a), délégué de Saint-Forgeot, Franck LEQUEU, délégué de Saint-Gervais sur Couches, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, M Bruno MARECHAL, délégué de Saint-Martin de Commune, Gilles BERRET, délégué de Saint-Nizier sur Arroux, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, M Emmanuel ROUCHER, délégué de Sully, Mme Andrée MENARGUEZ, déléguée de Tavernay, MM Jean-Louis PORCHERET (jusqu'à la question n°2c), délégué de Tintry, Guy FEDERSPIELD, délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M Michaël GUIJO.

ABSENTS : Mme Véronique PACAUT, MM Patrick CAYEUX, Anatole SAGOT, Thierry BABOILLARD, Mme Monique RAUX, MM René LOBET, Dominique COMMEAU, Jacques ROY, Mmes Anne-Marie MARILLER, Isabelle JOLY, MM Jean-Louis MARTIN, Gérard TREMERAY, Mme Agnès COMEAU, MM Jean-Baptiste PIERRE, Jean-Yves JEANNIN.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à Mme Cathy NICOLAO VERDENET, M Eric MARCHAND à Mme Monique GATIER, Mme Sandrine GASSIER à M Jean-Louis CORMIER, M Yann BAROU à Mme Françoise ANDRE, M Stéphane FABRE à Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Métin ALBAYRAK à M Didier DEVOUCOUX, Mme Francette GYBELS à Mme Sarah PIGNOLET de FRESNE, Mme Maartje VAN VEEN à M Alain DICHANT, Mme Catherine LEFLOND à M Frédéric BROCHOT, M Fabrice VOILLOT à Mme Marie-Claude BARNAY, M Jean-Louis LAURENT à Mme Véronique PROST, Mme Laetitia PERRIER à Mme Catherine AMIOT (à partir de la question n°3a), M André LHOSTE à M Jean-Claude LHOSTE, Mme Dominique COULON à M Jean-Michel PREVOTAT (à partir de la question n°2j), M Guillaume GRILLON à M Michaël GUIJO, Mme Yolande FLECHE à Mme Aurore COMBARET CLAIRE, M Pierre THOMAS à M Gilles BERRET, M Olivier BARRÉ à M Gérard POIGNANT, M Christian DEMIZIEUX à Mme Anne-Marie DUCREUX.

2023/073

Objet : Salle Jean Genet – Dispositions tarifaires pour la mise à disposition de la salle.

Chers Collègues,

Considérant qu'en dehors de la mise en œuvre de la saison culturelle de la salle Jean Genet à Couches (spectacles et/ou événements, concerts, animations...), cette dernière est régulièrement demandée et utilisée sans aucune compensation financière ;

Considérant les pratiques des salles équivalentes sur la région ;

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à la majorité
(4 abstentions)**

AUTORISE la location payante de la salle Jean Genet pour des événements privés correspondant à l'esprit de la salle, des événements associatifs dès qu'il y a une billetterie, des assemblées générales, colloques et réunions diverses,

APPROUVE comme suit les tarifs pour la location de la salle Jean Genet et de ses charges :

	Tarif à compter du 01/09/2023
Location salle (journée)	250 €
Charges	70 € le 1 ^{er} jour puis 50 € chaque jour suivant
Nettoyage de la salle	150 €

Une remise de 25 % sera accordée sur le tarif de location pour les associations ayant leur siège sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan. Le paiement des charges et du nettoyage de la salle sera demandé pour toutes locations de la salle, payantes ou non.

APPLIQUE les tarifs horaires suivants pour la mise à disposition de personnel, le cas échéant, selon les taux suivants :

	Tarif horaire (*)
Régisseur général son et lumière	25 €
Technicien lumière avec montage et programmation	20 €
Technicien son	20 €
Agent d'accueil	17 €
Agent SSIAP	25 €
Agent de surveillance	Selon les tarifs de la société de gardiennage

(*) Tarif horaire doublé dimanches et jours fériés.

Les tarifs du régisseur et/ou du technicien seront confirmés par un devis après une demande détaillée du besoin.

AUTORISE Madame la Présidente ou l'un des Vice-Présidents ayant délégation à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le 12/05/2023
ID : 071-200070530-20230510-2023073-DE

Fait les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY